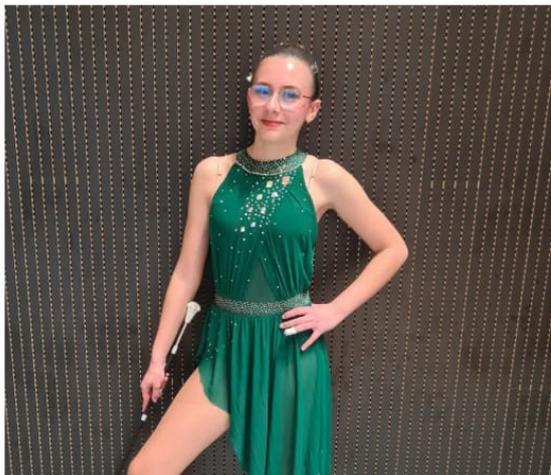


VALENCE

Magazine d'information municipale

l'info



*26 janvier 2025 - 1ere competition
de Twirling Baton pour Kintesens*

HIVER 2025

SOMMAIRE



page 3 : L'édito

pages 4-5 : Vie de la commune / Vie scolaire

pages 6-7 : Travaux / Urbanisme

pages 8-9 : À l'honneur

pages 10-11 : Histoire et patrimoine

page 12 : A noter

pages 13 à 19 : Associations

page 20 : Agenda

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi fermé_ Mardi 13h30-18h _ Mercredi 8h30-12h00 / 14h00-18h _ Jeudi fermé _ Vendredi 14h -18h _ Samedi 8h30-12h

Permanence des élus - lundi - 17h30/19h - pas de permanence des élus pendant les vacances scolaires

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE VALENCE EN BRIE

Service Communication Information
Place de l'église / BP 1
77830 VALENCE-EN-BRIE
01.64.31.81.35 - 01.64.31.88.42

Directeur de publication : P. RACINE
Rédactrice : Timmy CHEDRI
Commission Information :
P. DUFLOT - T. CHEDRI - N. CHARPENTIER
Imprimé par nos soins

NUMÉROS UTILES

- Mairie 01 64 31 81 35
- Gendarmerie 01 60 69 40 16
- Médecin d'urgence 77 0825 826 505
- SOS Médecins 36 24
- Hopital de Montereau 01 64 31 64 31
- Centre Anti poison 01 40 05 48 48
- SAMU 15
- POMPIERS 18
- Urgence Electricité 0810 333 077
- Urgence Gaz 0810 433 077



Le mot du maire

Chers Valençois, Chères Valençoises,

C'est avec un immense plaisir que je tiens à vous remercier sincèrement d'avoir pris part à la cérémonie des vœux communaux. Votre présence à cet événement témoigne de l'importance que vous accordez à la vie de notre commune, et c'est un honneur pour nous de pouvoir vous présenter, chaque année, les projets et les perspectives qui se dessinent pour l'avenir de Valence-en-Brie.

Comme vous avez pu le constater, la vie associative de notre village est particulièrement dynamique. Grâce à l'engagement des bénévoles qui œuvrent pour que notre village reste vivant et chaleureux, nous pouvons être fiers de ce qui est accompli. Leur dévouement et leur travail font rayonner Valence-en-Brie au-delà de nos frontières, et il est important de leur rendre hommage.

2025, comme j'ai eu l'occasion de le préciser lors de la cérémonie, nous allons entreprendre plusieurs initiatives marquantes, à commencer par l'installation de l'Élévateur pour Personnes à Mobilité Réduite (EPMR) dans l'école. Cette avancée permettra de rendre notre établissement scolaire plus accessible et plus inclusif, pour le bien-être de nos enfants et de leurs familles.

Parallèlement, nous poursuivrons la restauration de l'autel dans notre belle église, un chantier important pour préserver notre patrimoine et honorer nos traditions locales. Nous allons également travailler à l'étude d'un contrat rural. Enfin, nous continuerons à suivre de près les travaux d'assainissement, essentiels pour garantir la qualité de notre environnement et la sécurité sanitaire de nos concitoyens.

Certes, ces projets sont d'envergure, mais nous ne doutons pas de leur réussite. Bien que le contexte national reste incertain, nous avons l'assurance que nos efforts porteront leurs fruits, car nous restons déterminés à avancer. Comme vous avez pu le constater lors de cette cérémonie, l'accompagnement de l'État, notamment pour des projets tels que l'Élévateur pour Personnes à Mobilité Réduite (EPMR) et le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA), mais aussi de la Région (qui soutient l'aménagement de l'aire de jeux), du Département (qui finance une partie des travaux liés à l'église) et de la Communauté de Communes (qui prend en charge le réseau d'assainissement), est indispensable pour mener à bien ces projets. Ces soutiens sont le fruit de relations de confiance que nous avons su tisser au fil des années, et c'est grâce à cette collaboration étroite que nous pouvons faire avancer notre village dans la bonne direction.

Cela étant dit, nous ne pouvons oublier le travail essentiel réalisé en amont de chaque dossier. La préparation, la réflexion stratégique et la coordination sont primordiales pour que tout se déroule selon les règles, dans le respect des délais et des budgets.

Nous continuerons donc sur cette lancée, en gardant toujours à l'esprit le bien-être de chacun d'entre vous. Nous restons à votre écoute et à votre disposition, comme je le mentionne dans chaque éditorial, pour toute question ou suggestion. C'est ensemble que nous pourrions construire un avenir meilleur pour notre commune, et il est important de maintenir ce dialogue ouvert et constructif.

Au nom du conseil municipal, je vous adresse, à vous et à vos proches, tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année. Que 2025 soit une année de réussite et de moments partagés pour chacun d'entre vous.

Pierre RACINE
Maire

NAISSANCE

Caleb THERIZOLS
né le 23 juillet 2024

Bienvenue au nouveau Valençois

DECÈS

Léa GERMAIN veuve TASSIN, 102 ans
le 8 octobre 2024

Bernard RESSOUCHES, 89 ans
le 20 octobre 2024

Marie TUREK veuve BLANQUET, 88 ans
le 9 novembre 2024

Amalie MITTELBERGER veuve LEFORT, 100 ans
le 30 novembre 2024

Patrice CORRECH, 51 ans
le 22 décembre 2024

Duguesclin TISSIER, 95 ans
le 27 décembre 2024

Nos condoléances aux familles

ÉTAT CIVIL

MARIAGE

Cloé CAREIL et Yusuf YILMAZ
le 29 juin 2024

Sandrine CUENIN et Christophe TURPIN
le 14 septembre 2024

Sophie JOSSE et Ghislain GUÉGAN
le 21 septembre 2024

Marie-Charlotte SALVI et Sylvain BEAUNIER
le 12 octobre 2024

Félicitations aux mariés

En ce 12 Janvier 2025, en présence de Monsieur POTEAU, Maire de Machault et président de la communauté de commune, de Monsieur CHÉRON Maire de Montereau et vice-président de la région Ile-De-France, de Monsieur LIME secrétaire général auprès du Préfet de Seine Et Marne, Monsieur RACINE Maire de Valence- En- Brie a accueilli ses administrés à l'occasion des vœux du conseil municipal.

Après diffusion d'un petit récapitulatif des actions menées par les différentes associations de la commune Monsieur Le Maire a présenté un bilan de l'année 2024 et abordé les différents projets que le conseil municipal compte mener en 2025. Les discours des personnalités présentes terminés, il a été procédé à la remise de médailles du travail, au remerciement des employés communaux, des représentants des associations et des habitants ayant décoré leur maison pendant la période de Noël.

Monsieur RACINE après avoir honoré les représentants de la gendarmerie et des pompiers présents, a convié les habitants et représentants des communes voisines présents, à parta-ger un verre de l'amitié pour célébrer cette année 2025



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Ce 11 novembre 2024, saluant la mémoire des soldats tombés au front lors de la première Guerre Mondiale, s'est déroulé comme à son habitude.

Après s'être rendu au cimetière déposer une gerbe de fleurs, le Maire, en présence des membres du Conseil Municipal, de la Gendarmerie, des Officiers de l'École de la Gendarmerie Nationale, des élèves de l'École primaire Serge-VAUCOULEUR et des Valençois présents, a fait lecture du message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des armées et des anciens combattants et de Monsieur Jean-Louis THIERIOT, Ministre délégué auprès du ministre des armées et des anciens combattants, puis a rendu hommage à tous ces morts pour notre liberté.

À l'issue de cet hommage, Monsieur le Maire a convié l'ensemble des personnes présentes au traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.



L'équipe enseignante adresse tous ses meilleurs vœux aux Valençois et Valençoises.

Dès la rentrée, les classes de CE1-CE2 et CE2-CM2 ont plongé dans le grand bain avec huit séances de natation à la piscine de Montereau.

Le 14 octobre, les enfants ont participé au projet « Nettoyons la nature » sur plusieurs secteurs du village.



En ramassant peu de déchets, ils ont pu se rendre compte qu'ils avaient la chance de vivre dans une commune propre.

Quelques jours après, les CM2 ont visité la mairie. L'occasion de poser des questions au maire et de découvrir ou redécouvrir les symboles de la République. Ils ont ensuite élu leurs délégués de classe, en présence de M. Racine, avec l'urne officielle des élections valençoises.

Quelques jours avant les vacances de décembre, l'ambiance était studieuse avec plusieurs activités de détente. L'ensemble des enfants ont pu visionner un film dans la salle des fêtes et le dernier jour c'était après-midi jeux de société à l'école. Un moment de partage et d'apprentissage où les CM1 et CM2 ont pu expliquer les jeux et jouer avec les CP, CE1 et CE2.

Début février, les classes de CM1 et CE2-CM2 partiront direction les Contamines Montjoie pour découvrir les joies de la montagne !



Isabelle ARCAN

VIE SCOLAIRE

NOUVELLES D'ECHOUBOULAINS

L'école d'Echouboulains scolarise cette année 64 enfants répartis sur 3 classes : les 3 niveaux de maternelle et 7 CE2.

L'école est toujours engagée dans l'Education au Développement Durable.

Nous collectons toujours les piles et batteries usagées pour le compte de la société Screlec. Cette collecte est dorénavant destinée à financer, par le biais du recyclage, l'électrification d'une école d'un village en Afrique

(<https://pilessolidaires.org/togo-2024-2025/>).

Cette année, nous espérons être sélectionnés parmi les 30 écoles participantes afin de mettre en place une collecte de textile qui servira toujours au recyclage.

Nous mettons toujours également un bac de collecte de bouchons en plastique au profit de l'association « Les Clayes Handi'sport » qui permet d'équiper en matériel adapté les handicapés souhaitant pratiquer une activité sportive, entre autres œuvres. Pensez à arracher les bouchons des bouteilles car ils sont maintenant fixés au goulot et la collecte faiblit.

<http://bouchons.de.lespoir.free.fr/index.php>

N'hésitez pas à déposer vos sacs devant le portail, nous nous chargerons de les mettre dans les bacs appropriés. Merci d'avance.



Tous les enfants de l'école se sont retrouvés à la Petite Section pour partager une part de galette.

De nombreux rois et reines ont été couronnés.



À NOTER

CARNAVAL DE L'ÉCOLE
LE 15 MARS APRÈS-MIDI

Visite au Parc des Cerfs

Comme tous les ans, les plus grands sont allés observer les Cerfs dans leur enclos. Malheureusement, nous n'avons pas eu de chance cette année car un seul cervidé est apparu. Rendez-vous l'an prochain.

Mathieu RAMARÉ

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement se poursuivent dans la commune. Après une petite pose de 2 semaines durant les fêtes de fin d'année, le chantier a repris depuis le début du mois de janvier.

Travaux sur le domaine public

- La dernière tranche de travaux dans la rue Emile parquet va se poursuivre au 1er trimestre 2025, vers la départementale, jusqu'au mois de mars environ,
- A l'issue de ces travaux, la pose du réseau d'assainissement va débuter rue Max Lafont, pour une durée de 3 à 4 mois environ,
- La pose du nouveau réseau d'assainissement est systématiquement couplée avec la pose des nouvelles boîtes de branchement, positionnées sur le domaine public, au droit de chaque habitation concernée,
- Bon à savoir : Les travaux d'assainissement ont permis, sur certains tronçons, de renouveler également les canalisations d'eau potable,
- La construction d'un nouveau poste de relevage (fosse équipée de 2 pompes) va commencer au mois de mai-juin 2025, sur la petite placette située à l'angle entre la Rue Emile Parquet et la rue Henri Pelle,



Travaux en domaine privé

- Les travaux en domaine privé ne débuteront qu'à l'issue de la mise en service du nouveau poste de relevage, en tout début du 3ème trimestre 2025,
- Ces travaux en domaine privé se dérouleront progressivement, à raison de 1 à 2 branchements par jour, selon le même cheminement que les travaux qui ont été réalisés sur le domaine public,
- Les riverains concernés par ces travaux seront systématiquement informés au préalable, afin que toutes les dispositions organisationnelles puissent être prises,
- L'entreprise de travaux qui interviendra en domaine privé pourra adapter son calendrier d'intervention en fonction de vos impératifs éventuels,



Conventionnement – financement

- Le taux d'adhésion à la démarche proposée par la CCBRC, pour le financement des travaux en domaine privé a été de 98%, ce qui est très satisfaisant,
- L'Agence de l'Eau a confirmé que les subventions seront attribuées pour la réalisation de ces travaux,
- Tous les montants seront intégralement pris en charge par les subventions, il n'y aura aucun reste à charge pour les particuliers,
- Chaque riverain concerné a été destinataire, au mois d'octobre, d'un exemplaire de la convention signée par le président de la CCBRC.

Le service « eau et assainissement » de la CCBRC reste à votre disposition pour de plus amples informations au 01.60.66.64.00



CURAGE DES FOSSÉS - ROUTE DE VERNOU

Début Novembre 2024, la commune a fait réaliser des travaux de curage de fossés le long de la route de Vernou de part et d'autre de celle-ci et le long du chemin des Épinettes. Ces fossés qui n'avaient pas été curés depuis de nombreuses années pour diverses raisons, vont pouvoir reprendre leur rôle, celui de permettre les eaux de ruissellement des champs et de leurs drains



CRÉATION D'UN EPMR DANS L'ÉCOLE SERGE VAUCOULEUR

Dans un souci d'égalité entre les élèves de l'école Serge – Vaucouleur, la commune prévoit d'équiper le bâtiment d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite (E.P.M.R).

Le projet consiste à permettre aux élèves rencontrant des difficultés de déplacement d'accéder aux salles de classe situées au 1er étage de l'école en toute sécurité.

Cet élévateur sera mis en place dans le hall de l'entrée de l'école et permettra d'accéder au 1er étage en toute sécurité. Il sera réalisé une trémie dans le plancher afin de permettre la mise en place du système d'élévation qui sera lui en fermé dans une gaine sur toute la hauteur de montée. À l'étage l'élévateur arrivera sur un pallier dégager permettant la sortie des élèves sans risque de chute.

Les travaux sont prévus pour les vacances d'été 2025.

La commune de Valence-en-Brie est lauréate du Budget Participatif Handicap et reçoit le 4ème prix lors de la cérémonie de remise des trophées le 4 février au Conseil Régional d'Île-de-France. Cette initiative régionale permet aux Franciliens de participer à la politique de solidarité en proposant des projets pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. Le projet de Valence-en-Brie, parmi 321 propositions, a été sélectionné grâce aux votes du public et sera financé par la Région pour sa contribution à un territoire plus inclusif.



URBANISME



RÉUNION DU 6 DÉCEMBRE SUR LE RISQUE DES INONDATIONS



Suite aux nombreuses inondations sur la commune et à la demande du maire, une visite s'est tenue le vendredi 6 décembre 2024 en présence de Jean Louis THERIOT, ministre délégué à la défense, Jean Marc CHANUSSOT, vice-président en charge de l'eau et de

l'assainissement au département de seine et marne, Patrice Motté, président de la SM4VB. Mr Motté a informé des initiatives qui ont déjà été prises et mises en œuvre par la SM4VB, à savoir, le retrait des rangs de parpaings qui avaient été installés de façon illégale et l'ouverture de la trappe du moine qui permet une évacuation constante de l'eau du lac. Ces premiers travaux ont permis de soulager la commune suite à une année de pluie en 2024. Il faut savoir, qu'initialement le lac est un bassin écrêteur qui a été mis en place en 1995 pour protéger la commune de Valence. Au fil du temps, il a été exploité pour en faire un bassin d'agrément au détriment de la sécurité des valençois.

Si tous les problèmes d'inondation n'ont pas été encore résolus, nous sommes heureux de constater qu'il y a une réelle volonté des autorités sinon à mettre un terme, tout du moins à protéger au maximum la commune de Valence et ses habitants. Le syndicat, la CCBRC, le département et l'état mettent en œuvre tout ce qu'il est possible de faire. Mr Theriot suit ce dossier de près et continu à être à nos côtés comme il l'a toujours fait. Nous avons été très touchés de la présence de Mr CHANUSSOT, qui a eu porté un grand intérêt à notre situation et qui, nous n'en doutons pas, continuera à nous soutenir. Et un grand merci à Patrice Motté pour le travail effectué et à venir.

Dans le même temps, le conseil régional par l'intermédiaire de James Chéron, a subventionné l'achat de pompes et de groupes électrogènes que nous pouvons mettre à disposition des sinistrés. Celles-ci s'ajoutent à celles du département qui nous les mets à disposition à chaque fois en situation d'urgence. Nous espérons ne plus en avoir besoin dans les années à venir.



AIRE DE JEUX DU STADE



En cette fin d'année, nous sommes heureux d'avoir pu finaliser le projet d'aire de jeux située au stade municipal. Nous prévoyons d'installer à proximité, une table avec des bancs pour les parents. Les enfants vont enfin pouvoir bénéficier de cet espace pour s'amuser en toute sécurité.

A L'HONNEUR

Le 27 décembre 2024, une figure de Valence en Brie nous a quitté. Qui, mieux que Danielle Bullo, notre historienne du village pour en parler ? C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle nous a proposé d'écrire un petit mot sur ce grand homme.

Le mardi 7 janvier nous avons accompagné pour son dernier voyage notre adhérent Duguesclin Tissier, un des premiers à souscrire au projet historique lié au village, développé par notre Association. Nous souhaitons, par ces lignes, lui rendre un hommage ému, reconnaissant et amical. En fait Duguesclin, que tout le monde connaissait sous le nom de Queslin, fut plus qu'un simple adhérent ce fut un contributeur et ami. Il était l'ami au grand cœur sachant naturellement apporter sa confiance, toujours disponible, toujours courtois et accueillant, la gentillesse même. Doté de beaucoup d'empathie, il se montrait toujours attentif à ses interlocuteurs et apportait son concours. Ceux envers notre Association furent nombreux, chacun a pu le constater en lisant nos livres où il fut si participatif, si enthousiaste, si essentiel. Comment en aurait-il été autrement d'ailleurs, ne pas lui avoir demandé son aide mémoriel aurait été une erreur fort regrettable car il était la mémoire du village, c'est grâce à ses souvenirs et à ceux hérités de son père que bien des zones d'ombres sur l'histoire du village ont pu être éclairées ; il n'avait pas son pareil pour identifier des visages sur d'anciennes photographies citant des anecdotes. Ce ne fut pas une charge pour lui, bien au contraire, il aimait à raconter les événements passés, vécus ou connus, toutes ces petites historiottes qui pimentent des récits suscitant des ouvertures, jusqu'alors inconnues sur nos prédécesseurs valençois. D'autant qu'ayant été au service de la commune durant de longues années comme conseiller municipal, et même adjoint de Marius Albert, puis de ses deux successeurs, il avait une parfaite connaissance de beaucoup de dossiers, mettant ses compétences au service du Bien commun en sa qualité d'entrepreneur de maçonnerie, à la succession de son père. Doté d'une large ouverture d'esprit, jamais avec un œil critique, il restait attentif aux avancées et aux innovations actuelles. Son attachement à notre commune à laquelle il s'est tant dévoué, n'est-ce pas là l'expression d'un atavisme ? Mais comment ne se serait-elle pas exprimée, lui dont la famille signale déjà sa présence à Valence au début du XVIIIe siècle, certains de ses membres ayant été au service

HOMMAGE À DUGUESCLIN TISSIER



du bien commun comme conseiller parfois aussi comme adjoint au siècle suivant. Il savait se montrer attentif à nos travaux, à nos écrits, ne manquant jamais nos conférences et nos Assemblées générales où il retrouvait quelques Anciens et ensemble ils évoquaient leurs souvenirs. Ainsi, un moment très émouvant chargé d'émotions et de quelques larmes, mais de joie, lorsqu'il retrouva, avec quelques autres, François Cros, fils de notre poète Guy-Charles, venu avec sa sœur assister à notre première communication publique relatant la biographie de leur père, agrémenté de lectures de quelques poèmes lus par notre regrettée secrétaire Annick Jussaume et le concours musical de Cyril Gaffiero et d'Alain Andrès. Ce jour-là aussi, il nous revient un moment d'émotion celui de l'intervention de notre trop tôt disparue institutrice Annie Michel dont les élèves vinrent réciter un poème du grand-père de notre poète, le génial inventeur que fut Charles Cros. Queslin, François, Gilbert et d'autres se retrouvèrent après combien d'années exactement ? 50 peut-être... un épisode intense que nous avons eu le privilège de vivre. Mais Queslin savait aussi se passionner sur ce qu'il ne savait pas lorsqu'il découvrait des informations relevées dans les archives, ce qui lui permettait une ouverture sur des événements qu'il n'expliquait pas auparavant, ce fut surtout le cas avec l'étude sur notre Résistance locale durant la Seconde Guerre mondiale.

C'est un fait et c'est très dur mais il va falloir désormais faire sans lui, un vide impossible à combler et un souvenir impérissable pour nous. Grand merci l'ami Queslin pour tout...

Danielle BULLOT



Jean LECLERC est décédé à l'aube de ses 100 ans, il allait les avoir au mois d'avril. Il s'est éteint tranquillement, dans sa maison. C'était un homme gentil, un jardinier émérite et un conteur passionné. Quand il faisait sa distribution de légumes, il aimait s'arrêter boire un verre et discuter. Il donnait des conseils en jardinage et des pousses de fleurs, notamment des Arums à planter. Il en avait plein son jardin, immenses et magnifiques. Nos pensées vont vers son épouse, son fils, ses petits et arrières petits-enfants.

Jean LECLERC, 99 ans



TRISTE ANNÉE POUR NOS CENTENAIRES

Valence en brie a été marqué par le deuil en 2024. Nos deux centenaires nous ont quitté. Léa TASSIN qui allait fêter ces 103 ans en janvier et Amalie LEFORT qui venait tout juste de les fêter et Jean LECLERC qui allait les avoir dans quelques semaines.

En 100 ans, elles ont connu tant de choses : la seconde guerre mondiale, l'exode, la libération de la France, le changement de siècle, les changements de monnaie, les premiers pas de l'homme sur la lune, le droit de vote des femmes et 16 présidents de la République. Elles ont connu l'avènement du téléviseur, de la machine à laver qui va transformer la vie des mères au foyer, les débuts du progrès de l'automobile, de l'électroménager, de l'eau courante et de l'électricité, et tant d'autres choses de notre monde actuel... C'est avec beaucoup de tristesse et d'humilité que nous leurs rendons hommage.

Amalie LEFORT, 100 ANS



Afin de rendre hommage à la deuxième centenaire de Valence-En-Brie, le 5 Novembre 2024, Messieurs Moal et Vieira sont allés célébrer les 100 ans de Madame Amalie LEFORT que tout Valence connaissait sous le surnom de

Mimi. Entourée de sa famille, des résidents et du personnel de la résidence où elle vivait depuis peu, Mimi était ravie et fière que ce magnifique anniversaire soit honoré par la commune.

Née à Essen en Allemagne, Mimi a quitté son pays natal par amour pour un jeune Valençois et s'était parfaitement intégrée parmi les Valençois. Sa gentillesse a marqué toutes les personnes qui l'ont croisée. Mimi nous a quittés le 30 Novembre 2024 entourée de ses proches

La conseil municipal présente toutes ses condoléances à sa famille.

Léa TASSIN, 102 ANS

Léa GERMAIN épouse TASSIN est née le 10 janvier 1922 à Ussy-sur-Marne d'une mère d'origine polonaise et d'un père français marchand de peaux de lapins, brocanteur et chineur. Issue d'une famille de 7 enfants, elle a vécu avec ses frères et sœurs et ses parents dans une maison à Ussy-sur-Marne et y a passé une partie de son enfance.

Léa a connu son mari Raymond TASSIN, fils de fermier, lors des bals et thés dansants où elle aimait aller guincher. Raymond était chanteur et jouait de la grosse caisse dans son orchestre nommé « Les gais-lurons » tandis que Léa dansait vêtue de sa belle robe. Ainsi l'amour naissait entre Léa et Raymond.

Ils ont vécu à Meignelay dans l'Oise où Raymond était gardien de propriété pour



la police d'état.

Elle s'est mariée en 1942 avec Raymond pour vivre 50 ans de mariage heureux jusqu'au décès de son époux en 1992 à l'âge de 74 ans. Ils sont venus s'installer en 1976 à Valence-en-Brie, village qu'elle n'a plus jamais quitté. Jusqu'à près de 103 ans, Léa a toujours vécu chez elle.

LE CARNET DE SOINS D'UN BERGER VALENÇOIS

Géographiquement Valence-en-Brie est situé dans la Brie Française ou Basse Brie, partie d'une ancienne province qui fut longtemps champenoise. Si cette région était réputée pour ses productions agricoles, notamment céréalières, elle le fut aussi auprès du populaire par des personnages mémorables : les bergers, les fameux Bergers de Brie ; gardiens des moutons parfois regardés comme des sorciers, des j'teux d'sorts. Le folklore de notre département est riche des envoûtements ou maléfices

prétendument jetés par certains pour satisfaire à des vengeances, suivis parfois de passages en justice. En fait, le qualificatif de berger guérisseur-sorcier-envoûteur vient de leur mode de vie et leurs pratiques destinées à soigner les bêtes qui leurs étaient confiées, auxquelles les paysans eurent recours pour eux-mêmes. De caractère taciturne

parfois solitaire, la vie d'un berger, en marge de la société de par son travail, renforçait les suspicions du commun, ceux touchés par les aléas de la vie, à leur égard. Tous ces éléments favorisèrent la naissance de contes et de légendes de populations crédules et naïves, prêtes à voir des mystères et des maléfices partout et en tout, d'autant si les guérisons n'étaient pas au rendez-vous, générant insatisfactions et sentiment d'injustice. Les superstitions furent légions dans le monde d'autrefois d'autant qu'alors rien ne venait expliquer, ce qui peut l'être par l'Instruction et la Culture.

La santé des moutons et, de là la prospérité du troupeau qui lui était confié, était une tâche essentielle pour le berger, il devait savoir les protéger et les soigner le cas échéant. Face à diverses maladies, que rien ne savait alors guérir, il ne pouvait compter que sur lui-même, avec des procédés acquis par expérience et surtout par les savoirs que les Anciens avaient transmis, s'inscrivant dans une culture de traditions, les liens entre le passé et le présent.

Ces guérisons, d'autant si elles étaient rapides, étaient vues par le commun comme une marque mystérieuse. Or qui y avait-il de plus mystérieux que les pratiques et les rituels dont usaient les bergers, regardés comme magiques à cela près qu'elles n'étaient prononcées que pour tenter de guérir, pour soulager, le résultat n'étant pas nécessairement au rendez-vous. Pour les esprits simples et ignorants, de là crédules, ces méthodes prenaient parfois l'allure de sortilèges et de maléfices, des j'teux d'sorts



ces bergers vous dis-je ! Ses prières, oraisons et invocations s'adressaient à Dieu, à Jésus, à la Vierge et à tous les saints du Paradis, guérisseurs thaumaturges par nature au regard de leur martyre, et choisi au regard de l'affection à combattre. On y voit ainsi leurs demandes d'interventions adressées à leur saint patron, saint Jean-Baptiste. En effet, ce saint, de par les

paroles qui lui sont prêtées lorsqu'il annonça la venue du Messie : Voici l'Agneau de Dieu, imposa une iconographie le montrant en compagnie d'un mouton. Les croyances populaires n'avaient besoin que d'une analogie de maux pour s'adresser à tel saint plutôt qu'à tel autre : sainte Claire ou sainte Lucie (Lumière), invoquées pour les yeux, sainte Barbe, protégée contre son père par la foudre, ou saint Laurent, mort sur un gril, contre le feu et les brûlures... La confiance du fermier était entière à l'égard de son berger, son cheptel étant une assurance pour faire vivre sa famille, la mort de ses bêtes pouvait être une véritable catastrophe. Naturellement sa réputation de soigneur s'étendit aux gens avec les mêmes méthodes et si la guérison n'était pas au rendez-vous le demandeur aura, un temps retrouvé l'espoir. En fait, pour ces populations la question ne se posait pas, leurs parents en avaient bénéficié, la tradition devait se poursuivre, même si de la crainte était bien présente, mais ne craint-on pas ce que l'on n'explique pas ?

Comment d'ailleurs ne pas y avoir recours, le berger par sa proximité, sa possible empathie, était présent alors que le médecin... doté d'ailleurs lui aussi, jusqu'à une réelle évolution à la fin du XIXe siècle, de moyens limités et empiriques. Si la transmission de ce savoir était surtout orale, elle était aussi écrite, certains bergers étaient lettrés tenant de petits carnets dans lesquels ils consignaient leurs pratiques et des recettes pour soigner, qu'ils transmettaient à un jeune digne de prendre le relais après eux. Peu de ces témoins d'un temps révolu sont venus à nous, cependant un de ceux-là nous a été confié, nous nous devons de le partager. Lors de notre rencontre avec un de nos anciens prêtres, arrivé à Valence en 1947, l'abbé Robert Cambon, il nous offrit, afin de sauvegarde, un petit carnet qu'il avait reçu d'un vieil agriculteur valençois, dont il ne voulut nous donner le nom, qui le tenait de sa famille. Ce souci de conservation fait qu'à notre tour nous lui assurerons une protection en le déposant aux Archives de notre département ; c'est un objet précieux de par sa rareté et son image : une page du passé valençois. Si on en juge par son aspect, sa fabrication et les écrits qu'il contient, il fut composé au XVIIIe siècle. Ayant une couverture cartonnée collée sur un parchemin, un acte de notaire, il est en très mauvais état par les manipulations dont il fut l'objet. Il mesure 12 cm sur 17 cm avec 76 feuillets numérotés dont seules 73 pages sont écrites. L'écriture, en script et à l'encre noire, est soignée ; les phrases sont ponctuées de croix grecques, trois, pour un rappel à la Trinité, et où l'emploi du latin n'est pas rare. En dépit de fautes d'orthographe (les citations dessous sont originales), on perçoit quelqu'un connaissant parfaitement l'Histoire Sainte, mais où les croyances populaires dominent. Ces prières sont faites pour guérir toutes sortes de maladies animales mais aussi humaines : coliques, fièvre, mal de dents, blessures d'épines, arrêter le feu ou se protéger du loup. La qualité de berger travaillant pour un propriétaire transparaît dans une phrase alors qu'il invoque les saints du Paradis pour ses moutons : me veuille sauver et garder et préserver se troupeau qui est icy présent de beste à laine tant blanche que noire appartenant à un tel [là, il convenait de citer le nom du propriétaire] de toute sorte de maladies. Avec celles des étables, écuries et bergeries, se trouvent également celles pour les humains ; un tel voulait-il se concilier une Belle, une invocation était disponible : Pour se faire aimer d'une fille ; un tel se croyait-il l'objet d'un mauvais sort jeté par un malfaisant, jaloux ou cherchant à se venger : pour rompre et apaiser et briser tout maléfice, pour savoir qui nous a fait tort, une autre venait l'aider : Pour lever les enchantements ; aide aussi à la femme en mal d'enfant pour une rapide délivrance, lui faire boire du vin vieux auquel on devait ajouter un quarteron de sucre et un quar d'once de canelle ; et aussi pour conserver ses abeilles. L'emploi d'eau bénite, qui devait être conservée dans une bouteille de grès et fermée d'un

bouchon de cire jaune, était incontournable ; la difficulté résidait à s'en procurer une qui soit conforme, car cette eau devait venir de trois paroisses différentes dont une serait placée sous l'invocation de saint Jean-Baptiste... l'auteur en avait conscience, alors il écrivait : si l'on peut. Une invocation semble un peu déraiper car un mouton est invité à ressusciter : Beste à laine, lève toi et viens temp a moy pour recevoir une noble de sans [sang] et d'eau bénite que je viens de jeter sur ton corps. Le temps requis pour une guérison était le Vendredi Saint. Les deux dernières prières ne sont pas de la même main, elles sont destinées au jeune conscrit pour apaiser son anxiété face au tirage au sort qui déterminait son temps ou non de service militaire, suivant si la boule choisie serait noire ou blanche.

Certains ont qualifié ces pratiques de grotesques et de ridicules, il conviendrait de modérer ces jugements trop tranchés en se transportant en ces temps où chacun ne pouvait compter que sur lui-même, et lorsqu'une aide, si utopique et superficielle soit-elle, était à portée de main pourquoi ne pas la solliciter. Ces bergers n'étaient pas des sorciers, ils avaient seulement soin de leurs animaux. Si des dérivés ont existé, elles ne furent dues qu'à des interprétations, des peurs dont des malins profitèrent pour s'affirmer, susciter du respect et de la crainte avec en fond, l'octroi de quelques avantages financiers supplémentaires. En quoi devrions-nous leur jeter la pierre par des paroles réductrices, n'existe-t-il pas encore aujourd'hui des charlatans ? Oublions donc sourires et moqueries, ces invocations sont les suites de soucis, d'inquiétudes et d'angoisses bien légitimes devant les adversités de la vie que rien ne pouvait traiter, la mort des animaux, capital financier, risquant de précipiter la famille dans la misère. Ces infortunes n'ont pas disparu, on l'a vu récemment encore avec la destruction de cheptels d'animaux destinés à l'alimentation humaine, mais aujourd'hui l'État vient en aide à ceux qui les ont perdus, ce qui n'existait pas autrefois.



A NOTER

Mutuelle Intercommunale



Depuis 2022, la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux vous propose une mutuelle intercommunale : une complémentaire de santé pour une protection à prix négocié, sans limite d'âge, ni questionnaire de santé.

Parce que votre santé n'a pas de prix et que près de 5 % de la population n'a aucune couverture de complémentaire santé souvent pour des raisons financières, la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux a signé un partenariat avec l'association Actiom pour la mise en place du dispositif Ma Com'Com Ma Santé. Une couverture santé à destination de tous les habitants et salariés du territoire.



Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le site de la CCBRC www.briedesrivieresetchateaux.fr ou auprès du service social de la mairie

Passé Navigo Liberté+

Comme nous en avait informé James CHERON, conseiller régional et maire de Montereau, lors des vœux du maire le 12 janvier dernier, Île-de-France Mobilités a mis en œuvre depuis le 2 janvier 2025, une nouvelle grille tarifaire plus simple et plus lisible pour les voyageurs occasionnels.

Si rien ne change pour les voyageurs réguliers (Navigo Semaine / Mois / Annuel, Imagine R...), la nouvelle grille tarifaire dédiée aux voyageurs occasionnels, elle, va s'appuyer sur deux axes principaux :

- La mise en place de deux tickets ;
- L'extension du Passé Navigo Liberté+ à l'ensemble de l'Île-de-France

Deux types de tickets, et c'est tout !

Le 2 janvier 2025
Révolution de la billettique

Simplification des tarifs des transports en Île-de-France

Le même prix pour tous les Franciliens, où qu'ils habitent et où qu'ils se rendent

- 2,50 € pour un Ticket métro / train / RER
- 2 € pour un Ticket bus / tram

Liberté+ valable partout en Île-de-France

Des tarifs réduits pour vos trajets :

- 1,99 € pour le Ticket métro / train / RER
- 1,60 € pour le Ticket bus / tram

Et les correspondances offertes, pour tous les modes de transport

Île de France mobilités

Deux nouveaux titres de transport uniques seront mis en vente :

- Un ticket unique pour les déplacements en métro, train et RER au tarif 2,50 € quelle que soit votre destination ;
- Un ticket unique pour les déplacements en bus et tramways à 2 € quelle que soit votre destination.

Bien évidemment, des tarifs réduits resteront disponibles pour les voyageurs qui y ont actuellement droit.

Contrairement aux titres de transport actuels, basés sur la distance géographique (origine-destination, zones de 1 à 5), ces nouveaux titres seront sans limite de distance et donc uniquement basés sur le mode de transport. C'est ainsi l'une des grandes nouveautés de cette simplification : vous paierez les mêmes tarifs quel que soit votre trajet, que vous vous rendiez dans la ville voisine ou à l'autre bout de la région !

BlaBlaCar Daily

Depuis septembre 2024, la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux a lancé un partenariat afin d'encourager les automobilistes du territoire à partager leurs trajets du quotidien avec l'application BlaBlaCar Daily. Grâce au financement d'Île de France Mobilités dans la région, les conducteurs recevront au minimum 2 € à chaque covoiturage et le trajet est gratuit pour les passagers.





La Consécration de notre paroisse à la Sainte Vierge Marie

Le 20 octobre dernier Monseigneur Guillaume de Lisle -notre Evêque Auxiliaire- est venu à l'église Saint Nicolas pour la Consécration de notre paroisse à la Vierge Marie.

La Consécration d'un lieu -en général un pays- à la Vierge Marie est une tradition chrétienne de longue date. Récemment le Pape François a consacré plusieurs pays à la Sainte Vierge, implorant ainsi sa protection spéciale sur ces pays pour qu'y règne la paix. Nous, membres de l'Association paroissiale « En Chemin avec Saint Nicolas », avons décidé d'organiser la Consécration de notre paroisse de Valence-en-Brie !

« Écoute ce que je vais te dire, et que cela pénètre ton cœur : Ne laisse jamais quoi que ce soit te déprimer, te décourager... Ne suis-je pas ici, moi ta Mère ? N'es-tu pas sous mon ombre, sous ma protection ? Ne suis-je pas ta fontaine de vie ? N'es-tu pas blotti dans les plis de mon manteau ? Dans mes bras ? Y a-t-il autre chose dont tu aurais besoin ? »

Notre Dame de Guadalupe

« Dans les difficultés, dans les ténèbres, dans les infirmités, dans les découragements, souvenons-nous que le Ciel, le Ciel s'approche. [...] Alors, courage ! [Marie] nous attend là-bas pour nous serrer sur son cœur. »

Saint Maximilien Kolbe

De quoi s'agit-il exactement ? Qu'est-ce qu'une Consécration à Marie ? C'est tout simplement **une prière adressée à la Vierge Marie dans laquelle nous lui disons que nous voulons lui consacrer toutes les dimensions de nos vies.** En effet, Marie, en nous conduisant vers Jésus, agit dans nos vies, nous aide à porter nos soucis, et à installer plus de paix et d'amour en nous et autour de nous. Si nous passons par des moments difficiles dans nos vies, nous savons que Marie, agissant en mère, vient nous reconforter, comme nous l'enseignent Saint Maximilien Kolbe et Notre-Dame de Guadalupe.

Comme nous étions très motivés, nous avons vu les choses en grand : nous avons organisé plusieurs événements préalables pendant les quinze jours qui ont précédé la Consécration : des bénédictions des maisons, la récitation du chapelet, la récitation de la prière de Consécration, le passage d'une statue de la Vierge Marie de maison en maison, une veillée d'adoration.

Enfin, le dimanche 20 octobre, **Monseigneur Guillaume de Lisle est venu de Meaux pour célébrer une Messe solennelle au cours de laquelle nous avons récité la prière de Consécration.** Nous voulions que cette Messe soit festive, c'est pourquoi nous avons choisi les chants avec soin, soutenus par plusieurs musiciens du village ou d'ailleurs. Les villageois qui le souhaitaient ont même pu faire bénir leur propre statue de la Vierge. La cérémonie a attiré du monde, de Valence et des environs.

Et comme notre Dieu s'intéresse aussi à la nourriture terrestre (Jésus n'a-t-il pas multiplié les pains pour les foules qui le suivaient ? N'a-t-il pas transformé l'eau en vin aux noces de Cana ?), nous avons poursuivi avec un apéritif et un repas partagé.



Cette Consécration a été « un temps fort » pour nous tous. C'est aussi **un événement unique qui se produit rarement dans l'histoire d'une paroisse.** L'Association « En Chemin avec Saint Nicolas » se tient à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez nous contacter par internet à en.chemin.avec.saint.nicolas@gmail.com.

Nous profitons de cet article pour rappeler qu'une Messe est célébrée tous les 3e dimanches du mois à 9h30, dans notre église. Les prochaines seront donc le 19 janvier, et le 16 février.

ASSOCIATIONS



Bilan de fin de saison 2023-2024 : Une saison riche en émotions!

L'année 2023-2024 a été une véritable réussite pour notre association, grâce à l'engagement et à la participation active de nos adhérents. Tout au long de l'année, nous avons proposé diverses manifestations (tournois de dominos, spectacles, soirées dansantes...).

En juillet 2024, nous avons tenu notre foire d'été «Kintésens en fête», un grand succès qui a réuni divers exposants. Bijoux, peintures sur tissus, bougies parfumées, Porto, rhums arrangés, spécialités culinaires des Antilles ainsi que des démonstrations de nos talents et de ceux de nos invités ont enchanté tous les visiteurs. La saison s'est achevée avec un spectacle mémorable, véritable vitrine des talents et de la créativité de nos membres. Ce fut un moment de partage et de convivialité mettant en valeur la richesse et la diversité de notre association.

Nouvelle saison, nouveaux objectifs !

La saison 2024-2025 s'annonce prometteuse!

Les membres sont plus motivés que jamais, et les premiers événements sont déjà là pour en témoigner.

Nous avons démarré sur les chapeaux de roue avec un tournoi de dominos en

octobre qui a rassemblé les amateurs du jeu, avant de poursuivre avec notre traditionnelle soirée «chanté nwèl», qui a fait salle comble.

Nous avons également eu l'opportunité de répondre aux invitations d'autres associations en présentant nos danses Gwo ka. De plus, nous nous engageons à transmettre aux plus jeunes des valeurs importantes et essentielles, telles que celles transmises par «Octobre Rose», dans un esprit de partage et de solidarité. Une belle preuve de la vitalité de notre association et de l'enthousiasme des adhérents pour cette nouvelle année !

Pour 2025, l'association se lance un nouveau défi : la compétition de twirling bâton. Nous avons hâte de voir nos membres briller dans cette nouvelle discipline !

Vœux pour 2025

En ce début d'année 2025, nous adressons nos meilleurs vœux à tous nos membres ainsi qu'à leur famille. Que cette nouvelle année soit synonyme de réussite, de



bonheur et de nombreux moments de partage et de convivialité. Que vos projets se réalisent et que chaque instant passé ensemble soit rempli de joie et d'épanouissement.

Le 26 janvier 2025, nos athlètes ont participé à leur 1^{ère} compétition Avenir qui s'est déroulée à Mennecy !

Voici les résultats:

3^e : Maddy (Poussine B)

4^e : Emmy (benjamine A)

2^e : Alysha (Benjamine B)

6^e : Naely (Benjamine B)

11^e : Maelys (Benjamine B)

9^e : Elyah (minime)

2^e : Léna (cadette)

1^{ère} : Équipe Benjamine

Félicitations à nos championnes!



Après une année pleine de joie et de rigolade !

Le père Noël cette année a fait la surprise de déposer un cadeau à bouilles & gribouilles.

Les enfants étaient heureux de cette belle surprise.

Bouilles & Gribouilles souhaite à tous les valençois et valençoises une très bonne année 2025.



Cultures en Jardins 2024 : récap'

L'édition 2024 aura été des plus originales

Pour la 4ème année consécutive, notre festival s'est évertué à tenir bon malgré une météo d'octobre en plein de mois de juin. Jardins détrempés, plans B activés... Merci encore à la mairie pour son soutien constant en amont, pendant et en aval de la manifestation, ainsi qu'à Anne-Marie pour le prêt de la grange qui a permis de recevoir quand même les artistes et festivaliers dans un cadre chaleureux (dans tous les sens du terme !).

Nous avons aussi innové en proposant une soirée spectacle le vendredi soir... Cela a nécessité une mobilité d'autant plus forte de nos bénévoles, mais le public a été conquis.

Et l'un des spectacles a eu lieu dans la charmante église du village.

Nous remercions les diverses parties prenantes : les entreprises locales de leur soutien, l'église qui a ouvert ses portes, ainsi que l'ensemble des bénévoles impliqués, la mairie, la Boule Carrée, les clowns déambulants... Nous remercions également les artistes et intervenants ainsi que les festivaliers qui se sont quand même déplacés en nombre malgré le temps décourageant !



2025 : ON CONTINUE !

Le festival Cultures en Jardins poursuit sa route avec une équipe bénévole soudée et qui grandit.

En 2025, une douzaine de jardins seront ouverts les **6, 7 et 8 juin 2025**. *Notez dès à présent la date dans vos agendas !*

Pour rappel, ce festival a vocation à ouvrir les jardins de Valençois pour recevoir du spectacle vivant en toute convivialité. Nous espérons permettre la création de liens humains grâce à une programmation riche : clown, musique, théâtre, sculpture, photo, improvisation, danse, conte...

D'ailleurs, le 5 avril (notez aussi dans vos agendas !), nous organisons une soirée de gala avec une tombola pour (re)découvrir le festival ! Venez nombreuses et nombreux poser vos questions, nous soutenir et partager un moment festif avec nous...

Vous souhaitez être bénévole ? Contactez-nous : culturesenjardins@gmail.com !

Vous êtes ou vous connaissez des artistes ? Nous vous invitons à nous contacter avant le 15 janvier 2025 à l'adresse culturesenjardins@gmail.com pour nous en dire plus !

ASSOCIATIONS



Une reprise... Seulement du groupe « adultes ».

Malgré tous nos efforts à la rentrée, nous n'avons pas pu rassembler assez d'adolescent.e.s pour créer un nouveau groupe « Jeunes Talents » au sein du LIV.

Cependant, nous renouons avec des jeunes qui ont fait partie du « P'tit LIV » et du « mini LIV » : ils et elles viennent nous donner un coup de pouce et nous soutenir lors de nos matchs : un grand merci pour cela !

Étant donnée la situation, l'équipe du « LIV adultes » a pris le parti d'intégrer deux joueurs très motivés qui ont 13 et 16 ans.

Vous le savez : nous apprécions cet aspect intergénérationnel.



La saison 2024-2025 a (vite et) bien commencé !

Après notre participation au très agréable forum des associations au Foyer Anne-Marie Redon, nous avons joué dès le 13 septembre, lors d'un tournoi à la Pachamama (brasserie située à La Genevraye) face à la Ligue d'Improvisation de Seine-et-Marne, et en partenariat avec Les Improposables (ligue d'improvisation de Bois-le-Roi).

Puis le 24 septembre au Paprika Théâtre (théâtre éphémère à l'école Pierre et Marie Curie de Surville), face à Brin d'Impro.

Le 5 octobre, une délégation du LIV a brillamment joué en déplacement à Orléans.

Le 23 novembre, nous avons accueilli à la Salle Marius Albert un très beau match contre une équipe un peu spéciale : des Zèbres (c'est-à-dire des arbitres déchaîné.e.s) ! Merci à toutes celles et tous ceux qui ont été bénévoles et/ou public, votre soutien nous est très précieux !

À noter dans vos agendas !

- 2 matchs à domicile le 8 mars et le 26 avril 2025
- Nous jouerons lors du festival Cultures en Jardins les 7 et 8 juin 2025.

Pour en savoir plus sur le LIV, consultez notre site : <https://le-liv-77.jimdofree.com/> ou notre page Facebook ou compte Instagram (@LIV.IMPRO).



Notre Association diffuse depuis 2009 l'histoire du village, elle appartient à tous les Valençois ; faisons profit du passé pour bien aborder l'avenir.

Nous pouvons vous apporter : renseignements, informations, demandes de visites, achat de livres, etc. ; les transmissions d'idées, les communications d'informations ou les dons de documents anciens pour les sauvegarder, seront les bienvenus.

Nous pouvons également vous piloter dans des visites du village, notamment l'église, il suffit de prendre contact avec le siège de l'Association :

20, rue Max-Lafon, Valence-en-Brie
01.64.31.89.17
hpev77@gmail.com3



Présentation du livre « Valence-en-Brie et ses Poilus dans la Grande Guerre » Dimanche 22 septembre 2024



C'est avec beaucoup de plaisir que l'association Histoire, Patrimoine et Environnement Valençois a accueilli en ce dimanche des Journées du Patrimoine, les Valençois et autres amateurs d'histoire locale dans une salle de l'ancienne école de Valence et quel plaisir d'y avoir compté de nouveaux habitants.

Ainsi trente personnes ont fait la connaissance de ceux dont ils ne connaissaient que les noms, ceux gravés sur notre monument aux Morts. Ces Poilus, surnom du soldat de 1914-1918, ont pris un visage, même pour ceux dont personne ne possède plus de photographie. Ils les ont suivis dans leurs quatre années de vie militaire au service de la Nation agressée, ont rencontré ceux qui sont revenus de l'enfer du front, et des camps de prisonniers, certains pourvus de médailles et de citations au regard de leur courage et de leur abnégation à participer à la défense de notre

territoire national, pour un juste retour à son intégrité, bafoué après la guerre précédente, celle de 1870.

Ils ont appris quelle fut la vie de leurs prédécesseurs au village dans les conditions difficiles en ces années de restrictions et la douleur lors des annonces de décès d'un mari, d'un père, d'un frère... ; plusieurs anecdotes ont animé le récit, les espions, les réfugiés...

Enfin, alors que le clairon sonnait enfin l'Armistice et que les Poilus revenaient à une autre dure réalité celle de la réinsertion dans une vie qui s'était transformée en raison du conflit, ils apprirent une autre aventure celle de la création d'une association d'Anciens Combattants, avec les cérémonies qui ponctuaient les dates importantes du calendrier mémoriel, les banquets et leurs Madelons, l'édification du Monument et la pose d'une plaque dans notre église. Pour que la mémoire des Poilus vive rappelons leur dévouement, leurs sacrifices, leurs faits d'armes, leurs récompenses, aux jeunes générations.

La conclusion de cette après-midi fut un verre de l'amitié avec un en-cas qui permit rencontres et échanges. Le livre de cette histoire était proposé à ceux qui le souhaitaient (et à ceux qui souhaitent l'acquérir : voir auprès de l'Association).



Rendez-vous est donné aux prochaines Journées du Patrimoine pour d'autres découvertes concernant notre village.

Danielle BULLOT
Pdt HPEV

ASSOCIATIONS



V.A.A.V vous souhaite une Bonne Année 2025



L'année 2024 qui vient de se terminer nous a permis de reprendre un peu d'initiative au niveau de nos activités. En effet, Melody a repris une nouvelle activité au sein de notre association. Vous êtes nombreuses à participer, avec bonheur nous le souhaitons, à la Mum'fit du jeudi soir et nous espérons que cette activité perdure. Nous avons aussi pu organiser en fin d'année une bourse aux jouets et le maintenant traditionnel marché de Noël. Vous êtes venus nombreux nous rendre visite et nous vous en sommes reconnaissants. Nous continuons à maintenir les activités des années précédentes sous la direction de Bénédicte et Marc. Les inscriptions sont toujours possibles et nous restons à votre disposition pour plus de renseignements.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité car sans votre appui de votre part nous ne pourrions rien faire.

Pour cette année 2025 qui débute, le Bureau de V.A.A.V vous souhaite une bonne et heureuse année pleine de santé, bonheur, joie et prospérité et surtout une année d'activités sans aucune perturbation

Le Bureau de V.A.A.V



" Le comité des fêtes de votre commune change! Sébastien GODARD en est le nouveau Président. Il est assisté dans sa mission par Christelle TOUZET en qualité de Trésorière, par Laurie NOWAK en qualité de Secrétaire et par Julien MORAO en qualité de Vice-Président.

Une assemblée générale aura lieu en février durant laquelle vous pourrez rejoindre l'association et participer à l'organisation de la vie festive de Valence-en-Brie.

Nous espérons vous voir nombreux lors du prochain événement qui aura lieu en Avril: la course aux œufs! "

Cordialement,
Laurie NOWAK

ST NICOLAS

Organisé le 7 décembre 2024 par le comité des fêtes.

Petits et grands ont été enchantés par un programme riche en animations :

Spectacle de marionnette, Photos avec le Saint-Nicolas, Maquillage, Coloriage, Cadeaux, Goûter, Barbe à papa, Pop-corn, Calendrier de l'avent...

Un immense merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement : bénévoles, partenaires et participants.

Grâce à vous, cette journée a été remplie de sourires et de moments inoubliables qui resteront gravés dans les cœurs de tous.

Nous sommes heureux de voir la communauté se rassembler pour célébrer dans une ambiance chaleureuse et festive.

Encore merci pour votre soutien et votre enthousiasme !

Mickael GONOR



LES MANIFESTATIONS DEUXIÈME SEMESTRE 2024

Le 04 juin 2024 « Notre premier lâcher de truites, à la mare aux usages dans le cadre de la fête communale, et malgré encore une fois, une météo exécrable, nous avons enregistré 24 valeureux pêcheurs, sachant qu'une vingtaine se sont désistés au dernier moment. Malgré tout cette magnifique journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Rendez-vous est fixé pour la prochaine fête communale.

Le 07 juin 2024 Concours doublette à Marolles-sur-seine, cette année comme nous l'avons fait en 2023, nous avons décidé de participer à ce concours. Malgré des résultats plus qu'honorables, nous n'avons pas remporté ce tournoi. Nous avons émis l'hypothèse de ne plus participer à ce concours, mais il faut noter que la participation de Marolles à nos concours est régulière.



Le 14 juin 2024, Organisation de la Fête de la musique, que nous avons fait au pied levé, le Comité des fêtes de Valence-en-brie, pour des raisons qui lui sont propres ayant décliné l'organisation de cette manifestation.

L'organisation d'une telle manifestation nécessite un important et fastidieux travail de recherches de groupes disponibles, sachant que quasiment la totalité de ces derniers sont réservés d'une année sur l'autre. Et malgré de nombreux contacts que nous avons, les uns et les autres, nous n'avons pas réussi à obtenir ce que nous voulions, c'est pourquoi dès début janvier 2025, nous travaillerons sur le dossier pour la fête de la musique 2025.

Malgré tout cette fête de la musique s'est plutôt bien déroulée.

Le 29 juin 2024, Concours amical nocturne Doublettes formées, là aussi, les caprices de la météo, ne nous ont pas permis d'enregistrer plus de 14 équipes, sachant qu'une bonne dizaine d'équipes aux premiers coups de tonnerre se sont désistées.

Le 06 septembre 2024, la restauration suivie d'une soirée dansante, lors du Forum des associations. Sur proposition de la mairie de Valence-en-brie. Ce fut le coup d'essai pour notre DJ Gilles. Cette soirée a été très agréable, les valençois semblaient être satisfaits.



Le 21 septembre 2024, Concours amical nocturne Doublettes formées, là aussi faute d'une météo clémente, nous n'avons enregistré que 14 équipes.

Le 05 octobre 2024, notre seconde participation au Rallye de pétanque de COURLON, organisé par le Comité International d'Education Pétanque (CIEP). Pour nous cette agréable journée a été bénéfique, tant sur le point pétanque, que sur l'aspect relationnel.

Le 12 octobre 2024, la MEXICANA PARTY, qui a connue un très bon succès, tous les 80 convives présents étaient satisfaits. Il faut noter qu'environ 30 personnes se sont désistés au dernier moment.

Le 23 novembre 2024, dernier concours de la saison, Concours amical doublettes formées en après-midi. Ce concours a été annulé, pour cause de mauvais temps et d'un terrain impraticable.



Courriel : boule77830@outlook.fr

AGENDA

REPAS DES AINÉS
DIMANCHE 2 MARS 2025
SALLE DES FÊTES MARIUS-ALBERT

MATCH D'IMPRO
(LIV)
SAMEDI 8 MARS 2025
SALLE DES FÊTES MARIUS-ALBERT

REPAS SUIVI D'UNE SOIRÉE DANSANTE
(LA BOULE CARRÉE)
SAMEDI 15 MARS 2025
SALLE DES FÊTES MARIUS-ALBERT

LOTO
(SACRÉ CHARLEMAGNE)
DIMANCHE 23 MARS 2025
SALLE DES FÊTES MARIUS-ALBERT

SALON DU LIVRES
(H.P.E.V)
29 & 30 MARS 2025
SALLE DES FÊTES MARIUS-ALBERT

COMMÉMORATION
8 MAI 2025
MONUMENTS AUX MORTS

MATCH D'IMPRO
(LIV)
SAMEDI 26 AVRIL 2025
SALLE DES FÊTES MARIUS-ALBERT

BROCANTE
(COMITÉ DES FÊTES)
DIMANCHE 11 MAI 2025

FÊTES DU VILLAGE
(COMITÉ DES FÊTES)
SAMEDI 10 MAI 2025

FESTIVAL CULTURES EN JARDINS
(CULTURES EN JARDINS)
6, 7 & 8 JUIN 2025

FÊTE DE LA MUSIQUE
(LA BOULE CARRÉE)
SAMEDI 21 juin 2025